



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Vietnam

Question écrite n° 4312

Texte de la question

M. Pierre Micaux appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique qui prévaut au Vietnam. Après la visite que lui a rendue le président français, la France vient d'accueillir le premier ministre vietnamien dont la réputation antidémocratique et inhumaine n'est plus à établir. Lorsque l'on sait que le Vietnam, toujours sous contrôle du parti communiste, reste dans le monde l'une des nations où les libertés fondamentales ne cessent d'être violées, il est choquant que la France ait décidé de payer elle-même 50 millions de dollars (pres de 300 MF) et sans condition au Fonds monétaire international et ainsi de se substituer au Vietnam pour apurer en partie sa dette. Il s'indigne de la promesse faite au Vietnam par le président français de doubler en 1993 l'aide consentie en 1992. Cet investissement ne peut soulever qu'interrogations et scepticisme. Aussi, n'acceptant pas la cohabitation non plus que l'affectation de crédits aussi importants sans consultation préalable du Parlement, il lui demande si son ministère entend intervenir auprès du Gouvernement pour qu'un débat ait lieu avant tout transfert de crédit en faveur du Vietnam.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire sait toute l'importance que la France attache au respect des droits de l'homme et des libertés individuelles, civiles ou religieuses. La politique d'aide que notre pays développe en faveur du Vietnam ne saurait, à cet égard, faire abstraction des préoccupations du Gouvernement français, face aux atteintes dont sont encore victimes les opposants politiques et les membres des communautés bouddhiste ou chrétienne. Lors de la visite en France du Premier ministre vietnamien, M. Vo Van Kiet, du 23 au 27 juin, le Président de la République, le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont intervenus personnellement pour souligner tout le prix que la France attache au respect des droits de l'homme au Vietnam et le souci de notre pays de voir une évolution rapide du régime politique. Une liste de prisonniers politiques a été remise à cette occasion. Les dirigeants vietnamiens ont fait, depuis 1986, le choix d'une économie de marché. Ils ont engagé leur pays sur la voie de la modernisation qui contribuera à améliorer le bien-être du peuple vietnamien. La France considère toutefois que limiter ces réformes au seul champ économique est insuffisant et qu'il ne saurait y avoir de véritable développement sans construction d'un État de droit. Le Vietnam doit aussi s'ouvrir à la démocratie et permettre l'ouverture politique. C'est dans cet esprit que le Gouvernement français consacre une grande part des crédits alloués à la coopération juridique et parlementaire et la France se félicite de voir cette coopération se développer aujourd'hui, très activement, entre nos deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Micaux Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4312

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2146

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4018